



Dévouement de Madame Élisabeth, le 20 juin 1792, par Pierre Bouillon.

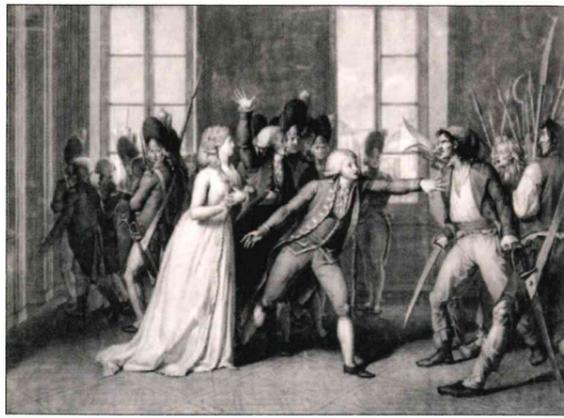
révolutionnaires vécues par la famille royale. Elle s'y montre particulièrement courageuse se faisant, certaines fois, passer pour la Reine dont la vie est en danger à tout instant, tant elle est impopulaire, alors qu'elle-même est renommée pour sa bonté depuis 1781. Elle parvient aussi à sympathiser avec Barnave sur le chemin du retour de Varennes. Au Temple, elle communique avec l'extérieur, discernant les municipaux susceptibles de montrer de la compassion. Elle refuse à plusieurs reprises d'émigrer pour rester auprès du roi, de la reine et des enfants. Elle sait très bien en agissant ainsi qu'elle risque sa vie, mais elle est un soutien pour toute la famille. Madame Royale lui doit la vie, car c'est grâce à ses conseils qu'elle parvient à garder un certain équilibre spirituel, moral et même physique. Sur le chemin de l'échafaud, Madame Élisabeth convainc une femme enceinte de déclarer sa grossesse pour sauver l'enfant et elle apporte la paix à tous, tant sa foi en la vie éternelle est grande et sa compassion attentive à chacun.

■ **Quelle était sa spiritualité ?**

Celle de l'école française. Elle a une grande dévotion au Cœur du Christ et au Cœur de Marie. Elle fonde, en 1790, une confrérie sous ce vocable afin de prier pour la France. Elle a d'ailleurs écrit une prière au Sacré-Cœur. C'est aussi cette spiritualité qui lui permet d'avoir tant confiance en la miséricorde divine et d'apaiser, sur le chemin de la guillotine, tous ses compagnons condamnés avec elle. Elle a vraiment une relation personnelle avec le Christ, faisant oraison, guidée dans cette voie par son directeur spirituel, l'abbé Madier, un ancien jésuite, et par son successeur, l'abbé Edgeworth de Firmont, proche des Missions étrangères de Paris.

■ **Vous ne parlez pas de martyre ?**

En effet, ce n'est pas parce qu'elle subit une mort violente qu'elle est martyre. Elle n'a pas été mise à mort pour sa foi, sa pratique religieuse ou



Le malaise, qui s'étend dans la société, gagne la famille royale, où des tensions se manifestent. Madame Élisabeth atteint sa majorité, alors que les 4 et 5 juin 1789 a lieu l'ouverture des États-Généraux. Dès le 14 juillet, elle comprend les dangers qui menacent sa famille et prend la ferme décision de rester près de son frère et des siens. Les 5 et 6 octobre 1789, elle partage les dangers, s'installe aux Tuileries, où elle soutient le moral du roi et de la reine. Lorsque le 10 février 1790, Louis XVI renouvelle le vœu de Louis XIII à Notre-Dame de Paris, Madame Élisabeth conçoit l'idée de fonder une association de prières et de sacrifices pour obtenir la protection de la France et la réalise.

Puis c'est le départ pour Varennes, l'arrestation, la monarchie constitutionnelle, l'insurrection du 20 juin 1792 au cours de laquelle Élisabeth offre sa vie, se faisant passer pour Marie-Antoinette, la protégeant de la violence populaire. Deux mois après, le 10 août 1792, a lieu le sac du château et la famille royale réfugiée dans le bâtiment de l'Assemblée législative devient prisonnière de la Commune de Paris. Madame Élisabeth, malgré le souhait répété du roi de la voir partir, décide, pour la troisième fois, de rester auprès de son frère et devient prisonnière dans la tour du Temple, le 13 août 1792.

Elle s'abîme dans la prière, récite quotidiennement : « Que m'arrivera-t-il aujourd'hui... rien que vous n'avez prévu de toute éternité. Je m'y sou-mets... » Tous comprennent qu'elle est devenue le soutien de la famille, permettant à Louis XVI de recevoir l'abbé Edgeworth, de se confesser, de communier avant de mourir, s'occupant de sa belle-sœur affaiblie, de sa nièce qu'elle prépare à rester seule, mais au détriment de sa santé. Madame de Bombelles écrit, le 22 avril 1793 : « sa maigreur est, dit-on, effrayante, mais la religion la soutient ; elle est l'ange consolateur de la Reine et des enfants ».

Le 2 août 1793, la reine part pour la Conciergerie. Puis le 9 mai 1794 c'est le tour de Madame Élisabeth, d'un procès préfabriqué sans contact avec son avocat, Chauveau-Lagarde. Condamnée à mort avec vingt-quatre victimes, elle les aide à



Le dernier supplice de Madame Élisabeth, par Carlo Lasinio.

se préparer à mourir, et sauve la vie de la comtesse de Sérilly l'obligeant à déclarer sa grossesse.

Sur le passage de la charrette, « le peuple l'admire et ne l'insulte point », relate le municipal Moelle. Tous les condamnés se sont regroupés autour d'elle, et à l'arrêt fatidique de la charrette, la princesse se lève la première, disant à ses compagnons : « Nous allons tous nous retrouver au Ciel ». Chacun à son tour, les femmes l'embrassent, les hommes ploient le genou, tandis que la princesse récite le



Elisabeth Maria Helena

De Profundis. À son tour, la dernière, tête nue, elle gravit avec fermeté, les marches de l'échafaud, manifeste un dernier geste de pudeur en demandant qu'on la couvre de son fichu, avant de basculer sur la guillotine.

Les relations et Mémoires de ce temps s'accordent à dire qu'à l'instant où elle reçut le coup fatal, une odeur de rose se répandit sur la place de la Révolution. Son corps fut inhumé, dénudé, dans une fosse commune au cimetière des Errancis, aujourd'hui disparu. Son corps n'a pu être ni retrouvé ni identifié. ■

Messes et conférences : mardi 9 mai, à la Cathédrale Saint André, 33000 Bordeaux, messe (18h), puis conférence, par l'abbé Xavier Snoëk (postulateur de la cause) ; mercredi 10 mai, à l'église Sainte-Élisabeth de Hongrie, 195 rue du Temple, 75003 Paris [tél. : 01.49.96.49.10], conférence (19h) par Dominique Sabourdin-Perrin, messe (20h) par l'abbé Xavier Snoëk ; à l'église Saint Symphorien, 78000 Versailles, messe (9h) par l'abbé Yves Genouville ; à l'église du martyr de Saint-Jean-Baptiste, rue Pasteur, 83460 Les Arcs-sur-Argens, messe (10h30) par l'abbé Michaël Nachez ; à la cathédrale Notre-Dame, 32300 Mirande, messe (19h30) par l'abbé Arnaud du Chevron ; lundi 12 juin : à l'église saint Louis, 77300 Fontainebleau, messe (18h30) par l'abbé Snoëk.

sa fidélité au Pape. Elle a été accusée de conspiration avec l'ennemi. Jeanne d'Arc a été canonisée mais non en tant que martyre. En ce qui concerne les carmélites de Compiègne, le cas est différent, l'accusateur Fouquier-Tinville ayant fini par dire qu'elles étaient condamnées parce qu'elles avaient continué leurs pratiques religieuses communautaires.

■ **Qu'allez-vous faire dans les prochains mois ?**

Je me rends compte que Madame Élisabeth n'est finalement pas très connue, conséquence de l'enseignement de l'histoire, aujourd'hui. Il faut donc la faire connaître. Nous avons créé un site. Toutes ses lettres sont en ligne et peuvent donc être consultées. Nous allons organiser des messes et des conférences dans plusieurs villes de France. Ce sera mis sur le site. Des personnes disent avoir reçu des grâces. Au début du XX^e siècle on lui a même attribué un miracle sans le faire reconnaître officiellement par ignorance de la procédure, semble-t-il. Si des personnes la prient, elles vont peut-être aussi recevoir des grâces. J'ai le sentiment que Madame Élisabeth intervient déjà dans le processus d'avancement du dossier, faisant lever des obstacles et retrouver des personnes. Elle a aussi une grâce de réconciliation. Nous allons recueillir des souvenirs, des traditions orales, localiser des objets lui ayant appartenu afin de cerner davantage son personnage. Les familles de ses dames de compagnie gardent précieusement des lettres, des objets. C'est passionnant. Elle paraît toujours si proche de nous, si actuelle dans ses réactions ! Elle était semble-t-il très volontaire, très intelligente, je dirais même « astucieuse ». Pour moi elle met en pratique la phrase de Jésus « Soyez candides comme des colombes et rusés comme des serpents ». Sa faculté d'adaptation aux situations différentes, voire extrêmes, est impressionnante, tout comme sa capacité d'entrer en relation avec des personnes très diverses.

■ **Le mot de la fin ?**

Demandez des grâces par son intercession ! Vous ne serez pas déçus. Apprenez à la connaître et faites-la connaître en particulier aux célibataires. Je leur dédie ce dossier. ■

Une mort bienheureuse

Le 25 juin 1787, Madame Élisabeth écrit à son amie d'enfance Angélique de Mackau, marquise de Bombelles, pour lui annoncer la disparition prématurée, à onze mois, de sa nièce Sophie Hélène Béatrix, quatrième et dernier enfant de Louis XVI et de Marie-Antoinette, née le 9 juillet 1786. Elle y exprime à la fois une piété sincère et confiante, et le caractère banal de la mort d'un nourrisson, à une époque où encore un sur quatre ne dépassait pas son premier anniversaire...



Sophie, par Vigée Le brun

« Tes parents t'auront mandé que Sophie est morte le lendemain que je t'ai écrit. La pauvre petite avait mille raisons pour mourir, et rien n'aurait pu la sauver. Je trouve que c'est une consolation. Ma nièce [Madame Royale, fille aimée de Louis XVI] a été charmante : elle a montré une sensibilité extraordinaire pour son âge, et qui était bien naturelle. Sa pauvre petite sœur est bien heureuse : elle a échappé à tous les périls. Ma paresse se serait bien trouvée de partager, plus jeune, son sort. Pour m'en consoler, je l'ai bien soignée, espérant qu'elle prierait pour moi. J'y compte beaucoup. Si tu savais comme elle était jolie en mourant ! C'est incroyablement. La veille encore elle était blanche et couleur de rose, point maigrie, enfin charmante. Si tu l'avais vue, tu t'y serais attachée. Pour moi, quoique je l'aie peu connue, j'ai été vraiment fâchée, et je suis presque attendrie lorsque j'y pense. » ■

L'autre château de Versailles

C'est en 1772 que le prince de Rohan-Guéméné fait l'acquisition du domaine de Montreuil, un hameau de Versailles. Il y fait construire une demeure, par l'architecte Alexandre-Louis Étable de La Brière qui dessine également le parc de huit hectares.

Onze ans plus tard, la demeure est rachetée par Louis XVI pour sa sœur cadette Élisabeth, alors âgée de 19 ans. Celle-ci y séjournera jusqu'à la Révolution. Elle demande à l'architecte Jean-Jacques Huvé de mettre les bâtiments au goût du jour, dans le style néo-classique. À Montreuil, Madame Élisabeth ouvre un petit dispensaire à l'attention des pauvres.



L'ensemble du domaine a été acquis en 1983 par le Conseil départemental des Yvelines. Ouvert au public, le domaine est aujourd'hui un lieu dédié à la nature, aux arts et à la culture. ■

Domaine de Madame Élisabeth, 73 avenue de Paris, 78000 Versailles.